

C'est quoi, ce chantier avenue du Maine

DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE RÉNOVATION DE L'ÎLOT GAÏTÉ, EN PARTENARIAT AVEC UNIBAIL RODAMCO, LA VILLE DE PARIS RÉAMÉNAGE LA VOIRIE ATTENANTE.

Quoi ?

Travaux de désamiantage.

Quand ?

Du 5 au 26 août

Où ?

Avenue du Maine, au niveau de la rue de la Gaîté puis au niveau de la rue Vercingétorix, ainsi qu'au débouché du tunnel de Maine.

Comment ?

Désamiantage de la chaussée avenue du Maine (en surface) en vue du réaménagement ultérieur des trottoir côté pairs et impairs et de la création d'une liaison piétonne entre la rue de la Gaîté et le centre commercial.

Le chantier au jour le jour :

Du 5 au 14 août 2019 :

- ⚠ Suppression du stationnement entre les n°83 et N°67 de l'avenue du Maine
- ⚠ Mise en impasse de la rue de la Gaîté entre l'avenue du Maine et la rue Vandamme : l'accès des riverains aux parking reste préservé.
- ⚠ Inversion des sens de circulation sur la rue de la Gaîté entre la rue Vandamme et le boulevard Edgar Quinet et sur la rue Vandamme entre la rue de la gaité et l'avenue du Maine
- ⚠ La circulation par le tunnel sera permise dans les deux sens

Le chantier au jour le jour :

Du 12 au 19 août 2019 :

⚠ Fermeture de l'avenue du Maine entre la rue du Commandant Mouchotte et la rue Jean Zay : mise en place d'une déviation par la rue du Commandant Mouchotte, la place de la Catalogne et la rue Jean Zay

⚠ Fermeture complète de la rue Vercingétorix : aucune circulation sera possible.

⚠ Fermeture à la circulation de la contre allée située entre les n°84 et 90 avenue du Maine

⚠ La circulation par le tunnel sera permise dans les deux sens

Du 19 au 26 août

⚠ Fermeture complète du tunnel du Maine dans les deux sens. Une déviation sera mise en place.

Pourquoi désamianter ?

Une partie des chaussées parisiennes contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la ville de Paris respecte alors un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonnée dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD

12, RUE CABANIS, PARIS 14^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

TÉL. 01.53.80.84.00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H50 À 17H

ENTREPRISES

EJL / CARDEM / SOTRASIGN / SIGNATURE

Plus d'infos

Sur chantiers.paris.fr

et au 3975* *0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.**

